Proposition présentée par les députés :  $M^{mes}$  et MM. Christo Ivanov, René Desbaillets, Guy Mettan, Michel Ducret, Pierre Conne, Fabiano Forte, Jacques Jeannerat, Ivan Slatkine, Patrick Lussi, Stéphane Florey, Marc Falquet, Christina Meissner et Gabriel Barrillier

Date de dépôt : 19 janvier 2011

## Proposition de motion

demandant la réalisation d'un P+R à proximité de la jonction autoroutière de Ferney sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex et la mise en place d'une desserte en site propre par les transports en commun

# Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la population de la commune du Grand-Saconnex a fortement augmenté ces dernières années;
- que la situation géographique de la commune fait d'elle une porte d'entrée de Genève :
- que beaucoup de pendulaires frontaliers ou vaudois traversent quotidiennement la commune;
- que la présence des organisations internationales au sud de la commune génère une grande quantité de trafic motorisé;
- $-\,\,$  qu'au total plus de 100'000 véhicules traversent chaque jour la commune ;
- que cet important trafic motorisé est source de nuisances ;
- que le trafic routier sur la commune pourrait augmenter jusqu'à 76% d'ici 2020 si rien n'est fait :
- que la future route des Nations permettra l'implantation de nouvelles entreprises, la construction de logements et de diverses infrastructures;
- que le secteur de la route des Nations accueillera 1175 habitants et 3650 emplois supplémentaires;

M 1991 2/5

 que le transfert modal au profit des transports en commun doit être encouragé;

- que la construction d'un P+R à proximité de la jonction autoroutière de Ferney favorisera le transfert modal;
- que la popularité d'un P+R dépend de la qualité de sa desserte par les transports publics;
- que ce nouveau P+R pourrait être utilisé lors d'événements à Palexpo ou à l'Arena,

#### invite le Conseil d'Etat

à présenter un projet de loi en vue de la réalisation d'un P+R à proximité de la jonction autoroutière de Ferney avec la mise en place d'une desserte en site propre par les transports en commun

3/5 M 1991

### EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députés,

Au cours de ces dernières années, la commune du Grand-Saconnex a connu une forte croissance démographique. En 2006, la commune a franchi le cap des 10 000 habitants et est ainsi devenue la 10<sup>e</sup> ville du canton. Entre 2006 et 2010, la population de la commune a augmenté de 40%. La venue de nombreux habitants a suivi la réalisation de divers projets, comme celui du quartier du Pommier.

Comme de nombreuses communes genevoises, le Grand-Saconnex est victime des nuisances résultant de la mobilité automobile, notamment du flux de véhicules de pendulaires résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud. En l'an 2000, les statistiques évaluaient à 100'000 le nombre de véhicules traversant quotidiennement la commune. Ce nombre est bien évidemment plus élevé aujourd'hui.

Comme si le trafic automobile n'était pas suffisant aujourd'hui, ce dernier augmentera à l'horizon 2020 entre 36 et 76% suivant les routes, étouffant ainsi davantage les habitants du Grand-Saconnex.

La réalisation d'une route des Nations, reliant les organisations internationales à l'autoroute et à Ferney-Voltaire (F) permettra une amélioration de leur accessibilité depuis le nord. La future route des Nations, enterrée sur sa plus grande partie, permettra l'implantation sur la commune de nouvelles entreprises ainsi que la construction de logements, d'une école et l'extension du centre sportif communal.

L'effet positif de cette nouvelle réalisation ne sera toutefois pas suffisant pour endiguer la hausse prévisible du trafic routier dans le secteur. Chaque année, un grand nombre de personnes, autrefois résidentes à Genève, vont s'établir dans le pays de Gex ou le canton de Vaud, grossissant le flux de pendulaires. Il faut ajouter à cela les divers projets en cours sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex, qui une fois sortis de terre, auront également un impact sur l'augmentation du trafic routier. Parmi ces projets, peuvent être cités le développement de la zone de la Suzette ainsi que la construction d'un pôle santé de 25 000 m² le long de la route de Ferney. En tout, il est prévu que la commune du Grand-Saconnex accueille dans le secteur de la future route des Nations quelques 1175 habitants et 3650 emplois supplémentaires.

M 1991 4/5

Pour ces raisons, des mesures concrètes incitant à la diminution du trafic motorisé s'imposent. Pour favoriser le transfert modal au profit des transports en commun, la construction d'un P+R (parking relais) est impérative à proximité ou sur la jonction autoroutière de Ferney<sup>1</sup>. Une construction du P+R sur la jonction autoroutière plutôt qu'à côté aurait l'avantage de diminuer l'emprise sur les surfaces constructibles.

Un parking-relais, pour qu'il soit emprunté par le plus grand nombre d'utilisateurs, suppose une desserte du site par des transports en commun rapides et performants, de sorte que les utilisateurs puissent atteindre leur destination dans les meilleurs délais. Pour y parvenir, la réalisation d'un site propre au transport en commun sur la plus longue distance possible est nécessaire.

Il faut encore relever que la présence d'un tel parking-relais fait défaut dans un secteur économiquement dynamique situé à proximité de l'aéroport et relié au réseau autoroutier. En effet, les autres parkings à proximité (aéroport et Palexpo) sont régulièrement complets. Ce futur P+R sera donc très utile lors de manifestations à Palexpo ou à l'Arena.

La construction d'un parking-relais s'inscrit pleinement dans la politique actuelle de mobilité visant à transférer une partie du trafic motorisé individuel vers les transports en commun. Cette structure permettra de diminuer sensiblement les nuisances – actuellement à la limite du supportable - auxquelles les habitants de la commune du Grand-Saconnex sont confrontés au quotidien.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à réserver bon accueil à la présente proposition de motion.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir ANNEXE

5/5 M 1991

## ANNEXE (Vue aérienne de la jonction autoroutière de Ferney)



© SITG